



PROCES VERBAL DU CCAS

Commune de **BAUDRIERES** - 71370

Séance du 3 mars 2026

Président : Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Marie-Claire MULLIERE

Présents : Sylvie BARTHELEMY - Cécile BOUTHENET - Stéphanie GREMERET - Françoise JEANDOT - Colette JODAR-TORRES - Sébastien LESSARD - Sylvie SAUNIER- Claudette TISSOT

Absents excusés : Michel BADOT- Guy LOMBARD - Maryse PETIT

Une lecture du compte-rendu de la séance précédente est donnée au Conseil qui le valide.

Vote à l'unanimité : 10 voix pour

BILAN DES ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE :

Les membres font le bilan des différentes manifestations de fin d'année.

Le repas du 11 octobre a réuni 84 convives. Six menus ont été remis aux personnes n'ayant pas pu se rendre à la salle polyvalente. Le repas préparé par le traiteur Sébastien DEVERS ainsi que le dessert par la boulangerie Aux plaisirs gourmands a ravi les invités. L'après-midi a été agrémenté avec les photos et accessoires autour du thème des conscrits. Un grand merci aux personnes qui ont assuré l'ambiance musicale.

Le bilan financier de cette journée est d'un montant de 3 113 €.

Les bénévoles ont ensuite confectionné les colis de Noël en fin d'année. Les produits ont été commandés auprès de GAMM VERT de Saint Germain du Plain et la boulangerie de Baudrières. Ils ont ensuite été distribués à 14 couples et 21 personnes en individuel.

Ces visites, appréciées par les élus du CCAS sont l'occasion de rendre visite et prendre des nouvelles de nos seniors.

Le bilan financier de cette animation fait état d'une dépense totale de 1 450 €.

Huit personnes résidant en EHPAD ou structure accompagnée ont reçu la visite des membres du CCAS au mois de février qui leur ont remis un présent et le bulletin de leur village.

Le CCAS remercie chaleureusement Mme Paulette BROUX pour la réalisation des sujets en crochets ajoutés à tous les coffrets.

POINT BUDGET 2025 ET VOTE DU CFU :

Le Conseil prend connaissance du compte financier de l'année 2025.

Les dépenses s'élèvent à 6 404,33 €. Le total des recettes affectées, dont l'excédent 2024 reporté de 1 091,17 €, est de 7 737,17 €

L'exercice 2025 laisse donc apparaître un excédent de 1 331,84 €.

Les membres du CCAS votent, approuvent le Compte Financier Unique et décident de reporter cet excédent sur l'exercice 2026.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour

POINT BONS TAXI :

Le Conseil est informé du montant total des bons taxi distribués au cours de l'année 2025 ainsi qu'en ce début d'exercice. La somme de 1 195 € a été enregistrée en facturation pour l'année dernière.

Les membres du Conseil approuvent la proposition d'aide à la mobilité grâce à ces tickets auprès des quatre compagnies de taxi ayant leur siège à BAUDRIERES.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

L'assemblée évoque les différents dossiers en cours avec une attention portée aux personnes fragiles nécessitant un suivi particulier.

Cédric Dauge, Président du Conseil termine la séance en remerciant tous les membres pour leur engagement et dévouement dans l'action sociale auprès des habitants de Baudrières.

La réunion prend fin à 22h.

Le Maire,



Cédric DAUGE